


**ORGANISEZ DU 11 AU 15 MAI
LES JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
AU TRAVAIL**

En savoir plus
CLIQUEZ ICI

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.



Service public ?

Le coût élevé de l'agriculture pour les contribuables

Le coût élevé de l'agriculture pour les contribuables



Photo par Danilo Cestonato, Unsplash



Mécomptes publics, François Ecalle

Les dépenses publiques, nationales et européenne, en faveur de l'agriculture française se sont élevées en 2018 à 18,7 Mds€, hors financement de la protection sociale des agriculteurs, soit 25 % de la production agricole ou encore 76 % de la valeur ajoutée de la branche agriculture. Les agriculteurs sont donc fortement soutenus par les contribuables nationaux ou communautaires.

Ces dépenses publiques sont constituées d'aides européennes à hauteur de 8,0 Mds. Les crédits de la politique agricole commune (la PAC), financée comme toutes les politiques communautaires par les États membres et donc par leurs contribuables, restent les plus importants du budget européen. Beaucoup de nos partenaires souhaitent d'ailleurs les réduire pour financer d'autres politiques (recherche, transition énergétique...) et/ou pour compenser le départ du Royaume-Uni, dont la contribution au budget européen, nette des dépenses en faveur de ses ressortissants, était largement positive.

“Les crédits de la politique agricole commune (la PAC), financée comme toutes les politiques communautaires par les États membres et donc par leurs contribuables, restent les plus importants du budget européen. ”

Les aides nationales se sont élevées à 3,5 Mds. Elles comprennent la part du coût des dispositifs communautaires qui est prise en charge par les budgets nationaux (cofinancements) et les aides strictement françaises.

Les agriculteurs bénéficient également de dépenses fiscales spécifiques (par exemple, le taux réduit de la taxe de consommation intérieure sur les produits énergétiques appliquée au gazole qu'ils utilisent) et d'allègements particuliers de cotisations sociales dont le coût total était de 3,7 Mds.

Le coût des services publics consacrés à l'agriculture était de 3,5 Mds dont 1,4 Md pour l'enseignement technique agricole et 1,8 Md pour les dépenses de fonctionnement du ministère de l'agriculture et de ses opérateurs.

À ces 18,7 Mds peuvent être ajoutés 6,3 Mds de transferts des autres régimes de sécurité sociale aux régimes des exploitants et des salariés agricoles, pour une grande partie en raison de leur déséquilibre démographique.

“La France n'est pas le seul pays à beaucoup aider ses agriculteurs, ces dépenses (hors protection sociale) représentent en effet 26 % de la production agricole dans l'ensemble de l'Union européenne, 30 % aux États-Unis, 62 % au Japon et 83 % en Suisse, mais seulement 12 % au Canada et 5 % en Australie”

Ces dépenses publiques peuvent être pour partie justifiées, par exemple par la contribution des agriculteurs à la préservation du milieu rural, mais leur efficacité est globalement insuffisante. Certaines dépenses fiscales sont même contraires aux objectifs environnementaux que nous visons.

La France n'est cependant pas le seul pays à beaucoup aider ses agriculteurs et la baisse des dépenses publiques en leur faveur devrait être coordonnée au niveau international. Selon l'OCDE, ces dépenses (hors protection sociale) représentent en effet 26 % de la production agricole dans l'ensemble de l'Union européenne, 30 % aux États-Unis, 62 % au Japon et 83 % en Suisse, mais seulement 12 % au Canada et 5 % en Australie.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également